

Mineure en études religieuses

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | INSTITUT D'ÉTUDES RELIGIEUSES

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-885-4-0


CYCLE 1^{er} cycle


TITRE OFFICIEL Mineure en études religieuses

TYPE Certificat

CRÉDITS 30 crédits

DURÉE 1 an

 Admission à l'automne, l'hiver et l'été


 Capacité d'accueil non limitée

 Temps plein

 Temps partiel

 Offert au campus de Montréal

 Stages facultatifs

 Entente de partenariat avec l'Institut de pastorale des Dominicains pour l'offre de certains cours.

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Fabienne Lescot, TGDE (514) 343-7506

fabienne.lescot@umontreal.ca

Patrice Brodeur, responsable du premier cycle

(514) 343-2164

patrice.brodeur@umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission

<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/nature/admission/>

Présentation

La mineure en études religieuses propose une initiation à la théologie et aux sciences des religions. Elle permet de se familiariser avec des problématiques, des contenus et des méthodes de divers secteurs de la théologie et des sciences des religions en y situant ses propres questionnements. Par sa souplesse, elle s'adresse à des candidats et à des candidates qui veulent réaliser un parcours correspondant à leurs intérêts spécifiques.

Objectifs

La mineure en études religieuses a pour objectifs:

- l'acquisition d'une formation de base dans les études religieuses (en théologie ou en sciences des religions);
- l'étude de l'univers religieux en ses diverses dimensions.

Forces

- Un programme souple, adaptable aux intérêts de chacun et chacune ;
- Une approche interdisciplinaire qui met à contribution les sciences humaines et sociales, les sciences des religions et la théologie;
- La possibilité d'intégrer des cours de langue dans le cursus.

Perspectives d'avenir

La mineure en études religieuses, jumelée à une majeure ou à deux mineures dans un domaine connexe, donne accès à un baccalauréat ès arts (dit « par cumul ») : une solide formation universitaire en sciences humaines ouvre de nombreuses portes professionnelles. De façon particulière, les études religieuses sont complémentaires aux domaines suivants : éducation, relations

internationales, études globales, science politique, journalisme, sciences des religions, théologie, travail social, développement international, etc.

Pour avoir une idée détaillée, mais non exhaustive, des perspectives d'avenir dans le domaine des études religieuses, consultez ce document de l'institut d'études religieuses.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 18 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.




Remarques

- Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2020** (à compter du 1^{er} novembre 2019)
 - Candidats avec uniquement des études collégiales au Québec : **1^{er} mars 2020** 
 - Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1^{er} février 2020** 
 - Candidats avec des études hors Québec : **1^{er} février 2020** 

Hiver

- **Hiver 2020**: Du 15 août 2019 au 1^{er} novembre 2019

Été

- **Été 2020**: Du 1^{er} novembre 2019 au 1^{er} mars 2020

Structure du programme (1-885-4-0)

Version 01 (A19)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires, 24 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Introduction

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REL 1111	Introduction à l'étude du religieux	3.0J

Bloc 70B Sciences des religions

Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REL 1130	Histoire générale des religions	3.0	REL 2311	Religion et psychologie	3.0
REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0	REL 2320	Patrimoine religieux du Québec	3.0
REL 1220	Introduction au christianisme	3.0	REL 2330	Cultures et spiritualités des jeunes	3.0S
REL 1230	Introduction à l'islam	3.0J	REL 2350	Croyance et psychanalyse 1 (Freud)	3.0
REL 1240	Introduction au judaïsme	3.0	REL 2360	Juifs, chrétiens, musulmans au Moyen Âge	3.0
REL 1320	Rites et symboles	3.0	REL 2370	Islamisme : dynamiques et enjeux transnationaux	3.0
REL 1330	Religions et espace public	3.0J	REL 2410	Religions, souffrance et guérison	3.0S
REL 1340	Religions, modernité et éthique	3.0S	REL 2430	Religions en milieu de santé	3.0
REL 2140	Religions de la Méditerranée antique	3.0	REL 2980	Fondements religieux de l'Occident	3.0S
REL 2220	Le Talmud et le judaïsme rabbinique	3.0J	REL 3221	Histoire du christianisme	3.0J
REL 2231	L'islam au Québec et en Amérique du Nord	3.0	REL 3232	Soufisme, mystique de l'islam	3.0
REL 2233	Pensée islamique, des origines à nos jours	3.0J	REL 3234	Textes fondateurs de l'islam	3.0
REL 2240	Hindouisme: religion et culture	3.0J	REL 3310	Géopolitique des religions	3.0J
REL 2250	Bouddhisme : religion et culture	3.0J	REL 3320	Migration et diversité religieuse	3.0
REL 2260	Sikhisme: religion et culture	3.0	REL 3340	Le mourir et l'au-delà	3.0S
REL 2270	Traditions spirituelles autochtones	3.0J	REL 3350	Croyance et psychanalyse 2 (Lacan)	3.0S
REL 2280	La Kabbale et la mystique juive	3.0	REL 3910	Écrits juifs et chrétiens anciens	3.0
REL 2290	Ésotérisme occidental, moderne et contemporain	3.0	REL 3920	Religions et sexualité	3.0
REL 2310	Histoire religieuse du Québec	3.0	REL 3930	Féminismes et religions	3.0S

Bloc 70C Théologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REL 1500	Introduction à la théologie	3.0J	REL 2700	Les évangiles	3.0
REL 1510	Bible juive/Ancien Testament	3.0	REL 2710	Israël biblique : archéologie et histoire	3.0
REL 1520	Nouveau Testament : une introduction	3.0	REL 2720	La tradition paulinienne	3.0
REL 1530	Introduction à la théologie pratique	3.0	REL 2730	La Torah, cœur de la Bible hébraïque	3.0
REL 2520	Interprétation, Bible et théologie	3.0	REL 2731	Les prophètes	3.0
REL 2610	Jésus et l'émergence du christianisme	3.0	REL 2800	Éducation de la foi	3.0S
REL 2620	L'Église	3.0J	REL 2810	Atelier de théologie pratique	3.0
REL 2630	Christianisme et spiritualité	3.0	REL 3600	Dieu : histoire, concept, expérience	3.0
REL 2650	Éthique théologique	3.0	REL 3630	Sacrements et ritualité chrétienne	3.0J
REL 2660	Théologie et enjeux sociaux	3.0J			

Bloc 70D Transversalités

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REL 1900	Approches et outils en études religieuses	3.0J	REL 2920	Figures de la mystique	3.0
REL 1930	Bible, arts et culture	3.0	REL 3402	Stage 2 : Intégration	3.0
REL 2340	Nouveaux mouvements religieux et sectes	3.0	REL 3800	Praxéologie	3.0
REL 2380	La Bible comme littérature	3.0	REL 3940	Dialogue interreligieux	3.0
REL 2402	Stage 1 : Exploration	3.0	REL 3960	Spiritualité et intervention	3.0
REL 2420	Religions, violence et paix	3.0J	REL 3970	Question spéciale	3.0

Bloc 70E Langues

Option - Maximum 3 crédits.

Ou tout autre cours de langue ancienne ou moderne jugé utile au cheminement de l'étudiant et approuvé par la direction des études de 1er cycle.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0J S	LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0S
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0J	LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0S
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0S	REL 1720	Hébreu biblique 1	3.0J
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0S	REL 1721	Hébreu biblique 2	3.0J

Bloc 70F Disciplines connexes

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0S	PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0S
ANT 3035	Dynamique socioculturelle	3.0	PHI 1520	Introduction à la métaphysique	3.0J
ANT 3875	Langues et cultures de l'Asie du Sud	3.0S	PHI 3870	Philosophie médiévale arabe et juive	3.0
ARA 1001	Introduction au monde arabe 1	3.0J	PHI 3905	Philosophie de la religion	3.0
GER 1020D	Vieillesse, cultures et sociétés	3.0	SOL 2050	Sociologie du monde arabo-musulman	3.0J
HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0J	SOL 2104	Relations ethniques	3.0J
HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0J	SOL 2306	Sociologie des religions	3.0
HST 2128	Histoire religieuse du Moyen Âge	3.0	SVS 2378	Intervention communautaire	3.0S
HST 2621	Les religions de la Chine moderne	3.0J	SVS 3207	Gestion des organismes communautaires	3.0S
HST 3108	Religion et société au Moyen Âge	3.0	VIO 2015	Résolution de conflits	3.0J
JES 1000	L'intervenant et la relation d'aide	3.0S	VIO 2040Z	Violence et rapports interculturels	3.0S
LCO 1030	Postcolonialismes comparés	3.0			

Bloc 70Z

Choix - 3 crédits.

Sauf exception autorisée, les cours au choix doivent être choisis parmi les cours identifiés par un autre sigle que REL.

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Action communautaire	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-251-5-0	Jour
Enseignement de l'éthique et de la culture religieuse au secondaire	Baccalauréat	123 crédits	1-835-1-8	Jour
Sciences des religions	Majeure	60 crédits	1-905-2-0	Jour Soir
Théologie	Majeure	60 crédits	1-885-2-0	Jour Soir
Études religieuses	Baccalauréat	90 crédits	1-885-1-1	Jour Soir

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à plein temps ou à temps partiel.

- À plein temps, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et, sauf exception autorisée par le doyen ou l'autorité compétente, à un maximum de 18 crédits par trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au certificat en études religieuses. Le programme est associé au secteur arts lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.